

RAPPORT ANNUEL

COMMUNE DE TREFLEZ

PRIX ET QUALITE SERVICE DE L'EAU POTABLE DU SERVICE PUBLIC



apport relatif au prix et à la qualité du Service public d'eau potable pour la période du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014, présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2015

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

1 - ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune de TREFLEZ exerce en régie municipale la compétence eau potable.

Elle importe la totalité de l'eau potable du réseau par l'intermédiaire du syndicat Mixte du Bas Léon auquel elle a adhéré.

2 - ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

930 habitants au 1^{er} janvier 2015, en résidence principale. Compte tenu des résidences secondaires, la population DGF est de 1 127 habitants.

3 – PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La commune prend en charge :

- L'application du règlement du service
- Le fonctionnement
- La surveillance et l'entretien des installations
- La relève des compteurs
- Les branchements et extensions du réseau

4 – LONGUEUR DU RESEAU

41 kilomètres de canalisation principale, environ.

Les canalisations du réseau principal sont en ciment ou PVC.

Les dérivations sont en fonte.

Les raccordements en PVC.

5 – NOMBRE D'ABONNEMENT

EXERCICES	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
NOMBRES	638	646	659	667	670	673

6 – VOLUMES DISTRIBUES

ANNEES	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
VOLUMES EN M3	55661	56806	58443	50612	51004	51769

La consommation moyenne par abonnement est de 77 m3

7 - VOLUMES INTRODUIIS DANS LE RESEAU

ANNEES	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
VOLUMES EN M3	59089	61934	64265	58862	59543	55518

8 – PERFORMANCE DU RESEAU

ANNEES	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Rendement technique	93%	92%	90%	85 %	85 %	93 %

Nota : un rendement inférieur à 80 % est jugé insuffisant

ANNEES	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Indice de perte	0.22	0.34	0.38	0.55	0.57	0.25

Volume introduit-volume distribué/linéaire/365

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

Le conseil municipal vote les tarifs de vente de l'eau et de la redevance assainissement. Les tarifs applicables pour l'exercice 2014/2015 n'ont pas été révisés. Les tarifs appliqués sont donc ceux fixés par délibération en date du 7 mars 2014.

La redevance pollution domestique, prélevée sur le m³ d'eau consommé, est fixée par l'Agence de l'Eau Bretagne-Pays de Loire.

Voir en annexe la note annuelle de l'Agence de l'Eau.

PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- L'abonnement annuel, payable d'avance pour la période du 1^{er} mai au 30 avril, et proratisé en cas de résiliation en cours d'année.
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement au cours du mois d'avril ou au départ de l'abonné.

S'ajoutent au prix du service :

→ *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'Agence de l'Eau. Son montant en € est calculé chaque année par l'Agence de l'Eau. Elle est unique sur l'ensemble du Service.

Au 1^{er} janvier 2015 elle est de 0,31 € (0,31 € en 2014).

→ *La redevance d'assainissement*

Elle s'élève à 25 € par maison d'habitation par an. Elle est reversée au Service Public d'Assainissement Non Collectif de la commune (S.P.A.N.C.) et finance le contrôle de fonctionnement des assainissements individuels, lequel a lieu une fois tous les 6 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 2015 la facturation du service auprès des usagers est bi-annuelle. L'abonnement au Service d'eau et la redevance assainissement sont payables en début d'année et la consommation réelle est facturée en fin du 1^{er} semestre.

PRIX DE L'EAU

Evolution du tarif

Désignation du tarif	2013/2014	2014/2015
Abonnement (part fixe)	30 € 00	30 € 00
Consommation de 0 à 20 m3 (le m3)	1.80 €	1.80 €
Consommation de 21 à 70 m3 (le m3)	1.20 €	1.20 €
Consommation de 71 à 120 m3 (le m3)	1.05 €	1.05 €
Consommation au-delà de 120 m3 (le m3)	0.85 €	0.85 €
Redevance pollution domestique (le m3)	0.31 €	0.31 €
Redevance contrôle assainissement	25 € 00	25 € 00

FACTURE MOYENNE DE 120 M3

Abonnement	30 € 00
Consommation 0 à 20 m3, soit 20 m3	36 €
Consommation 21 à 70 m3, soit 50 m3	60 € 00
Consommation 71 à 120 m3, soit 50 m3	52 € 50
<i>S/TOTAL SERVICE EAU</i>	<i>178 € 50</i>
Redevance pollution domestique	37 € 20
Redevance contrôle assainissement	25 € 00
TOTAL GENERAL	240 € 70

Soit un prix moyen du m3 (hors assainissement) : 1 € 79

BUDGET DU SERVICE

RECETTES (compte administratif 2014)

Vente de l'eau	116 072 € 59
Branchements et interventions facturés aux abonnés	5 126 € 94
TOTAL	121 199 € 53

DEPENSES (compte administratif 2014)

Achat d'eau à la Lyonnaise des Eaux	26 047 € 07
Fournitures et travaux	5 432 € 37
Frais d'analyses	1 148 € 77
Participation Syndicat du Bas Léon	13 639 € 75
Frais de personnel reversés à la commune	15 000 € 00
Reversement redevance pollution domestique	15 690 €
Reversement redevance au SPANC	16 200 €
<u>TOTAL</u>	93 157 € 96

Prix du mètre cube d'eau acheté à la Lyonnaise des Eaux : 0.4656 € T.T.C.

Depuis 2010, le Service n'a plus de remboursement d'emprunt.

Depuis le conseil municipal s'interroge régulièrement sur l'opportunité de mettre en place une politique de remplacement progressif des canalisations principales, sachant que le réseau d'eau a été construit entre 1970 et 1975. A ce jour aucun projet n'a été envisagé, compte tenu du taux de performance élevé du réseau.

Une campagne de renouvellement de compteurs est en cours.

QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D 1321-103 du Code de la Santé publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'Agence Régionale de la Santé (A.R.S.) (ex D.D.A.S.S.).

Ci-joint copie de ce rapport et de la dernière analyse réalisée.

**RESULTATS D'ANALYSES DU CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Service émetteur : Délégation territoriale du Finistère
Pôle Santé-Environnement

Mairie de TréfleZ

18 AVR. 2015

"COURRIER ARRIVÉE"

Prélèvement : 00156879
Unité de gestion : 0095 AC TREFLEZ_
Installation : UDI 001059 TREFLEZ_
Point de surveillance : BOURG TREFLEZ
Localisation exacte : MAIRIE
Commune : TREFLEZ
Prélevé le : mercredi 25 mars 2015
par : G.PELLE
Type visite : D1

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE TREFLEZ
BOURG

29430 TREFLEZ

Mesures de terrain

	Résultats	1 - Limites de qualité		2 - Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	9,7 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,45 unitépH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	<0,1 mg/LCl2				
Chlore total	<0,1 mg/LCl2				

Analyse laboratoire

Effectuée par : LABOCEA
Type : DRBAN Code SISE : 00171337 Référence laboratoire : 15032401050801

	Résultats	1 - Limites de qualité		2 - Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,14 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,40 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	411 µS/cm			200,00	1100,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Aluminium total µg/l	24 µg/l				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	11 mg/L		50,00		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	PRESENCE n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Bact. et spores sulfito-rédu /100ml	0 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL			0	
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL			0	

1 - Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

2 - Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux limites et références de qualité pour les paramètres mesurés. Pour les paramètres microbiologiques, lorsque le résultat indiqué est "PRESENCE", il convient de considérer qu'il s'agit d'une simple détection de l'organisme dans l'eau et que le nombre de colonies est estimé entre 1 et 3.

MAIRIE DE TRÉFLEZ

2 3 MARS 2015

"COURRIER ARRIVÉE"



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU FINISTERE



Monsieur le maire

Service émetteur : Délégation territoriale du Finistère
Département veille et sécurité sanitaires
et environnementales
Pôle Santé environnement

29430 TREFLEZ

Affaire suivie par : Janine CONAN
Courriel : janine.conan@ars.sante.fr
Téléphone : 02 98 64 50 62

P. J. : 2

Date : 16 mars 2015

Objet : Contrôle sanitaire des eaux destinées à la
consommation humaine – Bilan 2014

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le bilan du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine de votre adduction communale pour l'année 2014, établi conformément aux dispositions des articles R.1321-1 et suivants du code de la santé publique.

L'eau distribuée n'a pas été totalement conforme aux limites de qualité en raison d'une faible contamination bactériologique d'origine fécale par des entérocoques intestinaux en distribution, le 24 novembre. Une dégradation de la qualité bactériologique de l'eau distribuée a en effet été observée du 17 au 26 novembre :

- présence de bactéries coliformes (8/100 ml pour une référence de qualité de 0/100 ml) sur le réseau, le 17 novembre,
- présence de coliformes (7/100 ml) et d'entérocoques intestinaux (nombre de colonies estimé entre 1 et 3/100 ml), témoins d'une contamination d'origine fécale, sur le réseau, le 24 novembre,
- présence de coliformes (7/100 ml) à la mise en distribution au réservoir de Bel-Air, le 24 novembre.

L'origine de cette contamination n'a pas été identifiée. Les mesures de renforcement de la désinfection de l'eau ainsi que les purges de réseau réalisées ont permis de rétablir la qualité de l'eau. Il faut toutefois noter qu'en l'absence de traitement de rechloration de l'eau au réservoir de Bel-Air, les concentrations en chlore libre résiduel dans l'eau distribuée sont faibles, souvent inférieures à 0,1 mg/l et peuvent être insuffisantes pour garantir une qualité bactériologique totalement conforme.

Vous trouverez ci-joint la note de synthèse relative à la qualité de l'eau distribuée en 2014. Ces informations doivent être transmises aux abonnés avec la facture d'eau (articles D.1321-103 à 105 du code de la santé publique).

Pour le préfet du Finistère,
et par délégation du directeur
général de l'agence régionale de
santé,
l'ingénieur général du génie sanitaire

Brigitte YVON

Copie :

- DDTM
- Syndicat du Bas-Léon
- Conseil général – SEA - Ressources

information sur la qualité de l'eau distribuée en 2014

ADDUCTION COMMUNALE DE TREFLEZ

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en distribution
11 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA,
agréé par le Ministère de la Santé.

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la **MAIRIE DE TREFLEZ**
L'eau distribuée provient de l'Aber-Wrac'h après traitement à l'usine du syndicat du Bas-Léon située à Kernilis.

nom du captage	protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU BANNIGUEL	Procédure terminée (captage public)	06/05/03	31/05/06

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

10 analyses conformes sur
11 réalisées

dureté :

TH moyen de 11 °F
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

7 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 7 réalisées
teneur maximale : 10 mg/L
teneur moyenne : 8 mg/L

pesticides :

6 analyses conformes sur 6 réalisées à la mise en distribution.
limite de qualité : 0,1 µg/l par molécule

autres paramètres :

conclusion sanitaire

L'eau distribuée n'a pas présenté une qualité bactériologique totalement conforme aux limites de qualité. Une faible contamination microbiologique d'origine fécale par des entérocoques intestinaux a en effet été observée, le 24 novembre. Des dispositions ont été prises immédiatement pour rétablir une situation de sécurité sanitaire. Pour les autres paramètres recherchés, l'eau a été conforme aux exigences de qualité.

Pour le directeur général, et par délégation,
La responsable du pôle santé-environnement,

Brigitte YVON

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

BILAN 2014 AC TREFLEZ_

Dans le cadre du contrôle sanitaire exercé par l'ARS, 11 échantillons d'eau représentatifs ont été analysés par le LABORATOIRE LABOCEA agréé par le Ministère de la Santé. La gestion de la distribution est assurée par la MAIRIE DE TREFLEZ le nombre d'abonnés est de 692

bilan quantitatif et qualitatif

conformité bactériologique et chimique (Oui/Non) et nombre d'analyses

Installation	Nom	Bactério	Chimie	UDI	
				D1	D2
UNITE DE DISTRIBUTION	TREFLEZ_	N	O	1	
	TREFLEZ_	O	O	9	1

statistiques par installation

Installation	Ncm	Libellé du paramètre	Unité	Valeur moy.	Valeur maxi	Limites de qualité maxi	Nbre de valeurs
UNITE DE DISTRIBUTION	TREFLEZ_	Aluminium total µg/l	µg/l		32,00		7
		Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml		8,00		9
		Entérocoques /100ml-MS	n/100ml		1,00	0	9
		Nitrates (en NO3)	mg/L	8	9,90	50	7

descriptif sommaire des installations

	Eau distribuée - m3/an	Population	Observations
UNITE DE DISTRIBUTION TREFLEZ_	56775	930	importation du syndicat du Bas-Léon : 56775 m3 longueur du réseau : 41 km

	Volume m3	Date dernier nettoyage	Observations
RESERVOIR DE BEL-AIR	300	08/10/14	absence de rechloration

observations générales

Le taux de conformité des prélèvements physico-chimiques par rapport aux limites de qualité est de 100% sur les eaux distribuées pour les paramètres recherchés. Ce taux est seulement de 91% pour les paramètres microbiologiques en raison du non-respect de la limite de qualité (0/100 ml) pour les entérocoques intestinaux sur un prélèvement. Une dégradation de la qualité bactériologique a été observée du 16 au 26 novembre :

- présence de bactéries coliformes (8/100 ml pour une référence de qualité de 0/100 ml) sur le réseau, le 17 novembre,
- présence de coliformes (7/100 ml) et d'entérocoques intestinaux, témoins d'une contamination d'origine fécale (nombre de colonies estimées entre 1 et 3/100 ml) sur le réseau, le 24 novembre,
- présence de coliformes (7/100 ml) à la mise en distribution au réservoir de Bel-Air, le 24 novembre également.

L'origine de cette contamination n'a pas été identifiée. Les mesures de renforcement de la désinfection et les purges réalisées sur le réseau ont permis un retour à la normale, le 27 novembre.